



# ASNANS-BEAUVOISIN (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome I (1854)**

*La commune d'Asnans a été rattachée en 1973 à celle de Beauvoisin pour former celle d'Asnans-Beauvoisin (voir Beauvoisin plus bas).*

## ASNANS

Village de l'arrondissement de Dole, canton et perception de Chaussin, bureau de poste du Deschaux, succursale, composée d'Asnans, Vornes, Gatey et Beauvoisin ; à 3km de Chaussin, 20 de Dole et 42 de Lons-le-Saunier.

Il est bâti sur une éminence faisant partie des collines qui se détachent du Mont-Jura, et limité à l'est par la Chaînée-des-Coupis et Gatey, à l'ouest par Vornes et Longwy, au nord par Gatey, Chaussin et Longwy, au sud par les Essards et la Chaînée-des-Coupis. Il se divise en plusieurs rues, hameaux et maisons isolées appelés rues des Morts, du Bas, des Cerisous, de la Place, de la Chaînée, du Bois, de Carpaire, des Crapitots, rues Mortier, Gaurot, Creçon, Colard , les Petits-Coupis, Montalègre, la Demi-Lune, le moulin Boudard et le Chemin-des-Fées.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 14, de Sellières à Saint-Jean-de-Losne, par les chemins vicinaux tirant à la Chaînée-des-Coupis, à Longwy, aux Hays et à Vornes, par le Doubs, l'Argentine, l'Orain et la Coursière-de-Barataine ; un bras du Doubs limite son territoire à l'ouest. Un climat appelé *Loupot* et les gravières qui s'y trouvent, feraient supposer que la Loue aurait jadis baigné les pieds d'Asnans.

Population : en 1790, 512 habitants, en 1846, 736 ; en 1851, 772, dont 385 hommes et 387 femmes ; population agglomérée, 694 hab. ; population spécifique par km carré, 77 habitants ; 157 maisons, 182 ménages.

État civil : Les registres les plus anciens de l'état civil remontent à 1647.

Vocable : saint Victor.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archive Départementales avant, où Asnans a reçu les cotes 5 E 562/1 à /10. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 91, 3 E 7867 et 7868, 3 E 8744, 3 E 1706 à 1713, 3 E 3611, 3 E 8413, 3 E 8793 à 8796 et 3 E 13148. Tables décennales : 3 E 1152 à 1160.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 53, 5 Mi 1192, 2 Mi 828, 2 Mi 1983 et 1984, 5 Mi 3 et 4 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1829 : surface territoriale 1002<sup>h</sup> 67<sup>a</sup>, divisés en 2210 parcelles que possèdent 377 propriétaires, dont 122 forains; contenu imposable, 951<sup>h</sup> 54<sup>a</sup> savoir : 779<sup>h</sup> 06<sup>a</sup> en



terres labourables, 116<sup>h</sup> 55<sup>a</sup> en prés, 19<sup>h</sup> 67<sup>a</sup> en bois, 14<sup>h</sup> 70<sup>a</sup> en terrains plantés, 11<sup>h</sup> 07<sup>a</sup> en friches et parcours, 6<sup>h</sup> 23<sup>a</sup> en sol des propriétés bâties, d'un revenu cadastral de 14.242 fr. 12 c. ; contribution directe 4530 fr.

Les habitants, quoique laborieux et intelligents, ne suivent que de très loin les innovations en agriculture. Ils récoltent cependant une grande quantité de céréales, dont les produits dépassent leurs besoins de plus des trois quarts. Ils élèvent beaucoup de bétail, et fabriquent pour leur usage seulement de très bons fromages. Quelques propriétaires ont essayé de cultiver la vigne qui produit un vin blanc assez agréable.

La population fréquente habituellement les marchés de Dole et de Sellières. Le revenu réel des propriétés est de 4 pour cent.

Les maisons sont généralement : construites en briques, bois et pierres, et couvertes en chaume. Il y a quatre auberges et un moulin, dit le moulin Boudard, à trois tournants.

Biens communaux : deux maisons d'école insuffisantes, contenant, l'une le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 60 élèves ; l'autre contenant le logement de l'institutrice et la salle d'étude, fréquentée en hiver aussi par 60 élèves ; une pompe à incendie, plusieurs carrières de gravier et de sable, un grand nombre de sources qu'on pourrait faire servir à l'établissement de fontaines, lavoirs et abreuvoirs publics, et enfin 48<sup>h</sup> 10<sup>a</sup> de terre, oseraie et sol des édifices publics, d'un revenu cadastral de 478 fr. 51 c.

Fabrique : La fabrique possède l'église, le presbytère, 2<sup>h</sup> 10<sup>a</sup> de terres et 18<sup>a</sup> de pré, dont la jouissance est abandonnée au curé.

Budget : recettes ordinaires 4495 fr.; dépenses ordinaires 4191 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

L'origine d'Asnans, *ecclesia Asnensis, Asnens, Anantum, Ananium, Anan, Anans*, remonte à la plus haute antiquité.

Période celtique : On peut considérer comme remontant à l'époque celtique, 1° l'ancienne voie appelée Chemin des Fées, tirant de Bellevesvres à Rahon, et promenant ses contours le long du coteau qui se déploie derrière le village ; 2° les *tumuli* épars sur la contrée des *Mouterots*, dans lesquels on a trouvé une hache de bronze et plusieurs pierres tranchantes appelées par les gens du pays *pierres du tonnerre* ; 3° le culte de la source de Montalègre, dont les eaux ont joui longtemps de la réputation de guérir de la fièvre ; 4° la tradition qui a conservé le souvenir d'une grande bataille livrée sur les deux rives du Doubs, et gagnée sur le territoire d'Asnans.

Période gallo-romaine : Cette époque a laissé de nombreux et importants débris dans cette localité. En 1748, on a trouvé, sous la maison qui appartient à M. Étienne Fluchon, des médailles romaines de bronze et d'argent, et un pavé mosaïque présentant une espèce d'échiquier à carreaux blancs et gris. En 1824, on découvrit dans le jardin attenant à cette habitation une nouvelle mosaïque d'une belle conservation et d'une dimension extraordinaire. Elle montrait un joli dessin de trois ou quatre sortes de couleurs bien assorties et d'un excellent effet. Dans les fragments de marbre de diverses couleurs que la pioche a ramenés à la lumière, on a trouvé un très petit perroquet en verre peint. On mettait au jour en même temps un aqueduc en béton, dont on n'a pu jusqu'à présent expliquer la destination. Pour peu que l'on sonde le terrain aux environs de l'église, on y remue des sépultures d'une antiquité correspondante à celle de ces ouvrages d'art, puisqu'il en sort des médailles d'or, d'argent, de bronze, des empereurs. Le propriétaire d'une maison qui fait face au cimetière, en creusant sa cave, a trouvé une urne d'argile qui contenait une poignée de cendres. Les sarcophages ne manquent pas non plus à cette terre antique, et de très grands squelettes remplissent le versant septentrional de la coteau du

village. Un climat de ce territoire s'appelle *Ès-Tombeaux*. Nous considérons encore comme appartenant à cette période la chapelle bâtie sur la butte de Montalègre, sous le vocable de saint Victor, pour supplanter probablement le monument païen qui devait rappeler la victoire remportée à Àsnans. Ces substitutions étaient fréquentes alors.



Origine féodale : Le premier document authentique qui fasse mention d'Àsnans est de l'an 1089. C'est la bulle par laquelle le pape Urbain IV confirma à l'abbaye de Baume les églises de Montalègre et d'Àsnans. Deux autres bulles, l'une du pape Pascal II, de l'an 1107, et l'autre du pape Clément III, de l'an 1190, contiennent une semblable confirmation.

La chapelle de Montalègre n'était qu'une dépendance de l'église paroissiale d'Àsnans, placée aussi sous le vocable de saint Victor, et ayant pour patron le prieur de Mouthier-en-Bresse.

Seigneurie : Ce village, ainsi que celui de Montalègre aujourd'hui détruit, dépendait en toute justice du marquisat de Chaussin. Ils furent affranchis par Simon, sire de la Marche, au mois de septembre 1260. La charte accordée par ce seigneur étant commune avec, Chaussin, nous ne la reproduisons qu'en écrivant l'histoire de ce bourg. Ses dispositions sont fort curieuses.

Le curé avait droit d'usage dans les bois de Chaussin pour le presbytère et la cure, et ses porcs y avaient droit de païsson, suivant un titre accordé par Mathilde, dame de Chaussin, en 1319, et confirmé par arrêt du conseil en 1776.

En 1593, Jean Saussoye obtint de François de Lorraine, marquis de Chaussin, à titre de fief, « le droit de prendre du bois pour bâtiments et affouages dans ses forêts, droit de chasse, de pêche, port d'arquebuse, exemption de guet et garde, franchise de banalité de moulin et de bichenage pour lui et ses hoirs, en faveur de ses bons et agréables services. » Jean Saussoye avait en effet sauvé la vie au marquis en le cachant dans une voiture chargée de gerbes, pour le soustraire à la fureur d'une troupe de soldats furieux qui le poursuivaient.

Guerres : Àsnans fut ravagé en 1336 par Eudes, duc de Bourgogne, lors de la guerre qu'il soutint contre les hauts-barons franc-comtois. En 1592, l'armée franc-comtoise ayant assiégé Chaussin, domaine de l'étranger, les villages d'alentour furent brûlés. Plusieurs ne se relevèrent point de leur ruine. De ce nombre fut Montalègre. C'est à l'époque de cette guerre que fut probablement construit le retranchement semi-circulaire, appelé encore de nos jours *demi-lune*. Le terre-plain de cette enceinte demi-circulaire s'élève de 5 mètres au-dessus du fond du fossé, et la charrue qui en suit le contour y trace des sillons parallèles. Au siècle dernier, le territoire presque entier était couvert de bois.

Butte de Montalègre : La butte de Montalègre surpasse le terre-plain d'Àsnans d'environ quatre mètres, et paraît être formée de terre rapportée ; elle présente à son sommet, une plate-forme elliptique de 30 mètres de long sur 20 de large. Au milieu de cet ovale a été bâtie la maison de M. Michalet, officier en retraite, sur l'emplacement d'un ermitage qui avait été fondé en 1630 sous le vocable de Sainte-Barbe. Cet ermitage, habité jusqu'en 1789 par deux anachorètes, chargés d'instruire les enfants de la paroisse, avait été édifié sur les débris de la chapelle Saint-Victor, que les anciens seigneurs de Beauvoisin avaient restaurée. Suivant la tradition, cette butte aurait servi de poste d'observation sous la domination romaine. Les anciens terriers de Chaussin qualifient Montalègre de village. Du sommet de cette colline, on embrasse du regard un magnifique horizon. On voit à ses pieds s'étendre d'immenses plaines parsemées d'habitations. A l'est se dessinent les montagnes du Jura, depuis Beaufort jusqu'à Quingey, et à l'ouest les côtes de la Bourgogne où se font distinguer les villes de Beaune, de Nuits, de Pomard et de Volnay.

Église : L'église d'Àsnans, placée sous le vocable de saint Victor, soldat de la légion thébaine, dont la fête se célèbre le deuxième dimanche d'octobre, est à trois nefs, avec sacristie et clocher. Les deux collatéraux sont de construction récente ; la nef principale est ancienne. Cet édifice ne présente aucun caractère architectural.



## BEAUVOISIN

*Biavoisin, Belvoisin,*

*Village de l'arrondissement de Dole, canton et perception de Chaussin, bureau de poste du Deschaux, paroisse d'Asnans, à 8 km de Chaussin, 25 de Dole et 45 de Lons-le-Saunier.*

Bâti sur une éminence qui domine au loin la plaine, il est limité au nord par Longvvy, au sud par Petit-Noir, à l'est par Vornes, et à l'ouest par Petit-Noir. Il se divise en trois quartiers, appelés Grande-Rue, rue du Bois et rue aux Oliviers.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant aux Hays, hameau de Vornes, à Neublans et à Vornes, par le Doubs et un de ses bras.

Les maisons sont éparses sur toutes les parties du territoire placé au sud du Doubs. A part quelques-unes, d'un aspect élégant, construites en pierres ou briques et couvertes en tuiles, elles sont généralement de chétive apparence, bâties en terre, bois et briques, et couvertes en chaume.

Population : en 1790, 66 hab. ; en 1846, 117 ; en 1851, 107, dont 51 hommes et 56 femmes ; population spécifique par km carré, 52 habitants ; 20 maisons, 25 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1795.

Vocable : saint Victor. Paroisse d'Asnans.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux archives départementales a reçu les cotes 3 E 1860 à 1862, 3 E 3631, 3 E 8835 à 8838 et 3 E 13176. Tables décennales : 3 E 1152 à 1160.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 114, 5 Mi 98, 2 Mi 837, 2 Mi 1992 et 1993, 5 Mi 3 et 4 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens émigrent pour aller au service à Dole.

Cadastre : exécuté en 1829; surface territoriale : 185<sup>h</sup> 70<sup>a</sup> divisés en 181 parcelles que possèdent 46 propriétaires, dont 19 forains ; surface imposable 161<sup>h</sup> 76<sup>a</sup> savoir : 87<sup>h</sup> 66<sup>a</sup> en prés, 55<sup>h</sup> 58<sup>a</sup> en terres labourables, 9<sup>h</sup> 57<sup>a</sup> en oseraies, 4<sup>h</sup> 27<sup>a</sup> en bois, 1<sup>h</sup> 89<sup>a</sup> en étangs, 94<sup>a</sup> en sol des propriétés bâties, 64<sup>a</sup> en graviers, 39<sup>a</sup> en jardins, 6<sup>a</sup> en vignes, d'un revenu cadastral de 2885 francs ; contribution directe en principal 1070 francs.

Le sol, d'une fertilité ordinaire, produit du blé, du seigle, du sarrasin, peu d'orge et beaucoup d'avoine, du maïs, des pommes de terre, des légumes secs, de la navette, des fruits, du foin et des fourrages artificiels. On cultivait autrefois beaucoup de vignes autour du château ; elles ont été extirpées.

On exporte le tiers des céréales et on importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 4 pour cent.

L'agriculture fait des progrès dans cette commune. Le fumier et les cendres sont les seuls engrais employés.

On y élève des chevaux, des bêtes à cornes, des moutons, des cochons et de la volaille. 40 ruches d'abeilles. On y engraisse quelques bœufs.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Sellières, de Bellevesvre et de Dole.

On trouve sur le territoire des carrières de sable non exploitées.

Il n'y a pas de patentables. Il y avait autrefois une tuilerie dans la contrée dite *Champs de la tuilerie*.

Biens communaux : une maison commune insuffisante et en mauvais état, servant de mairie ; elle contient le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 25 garçons et 20 filles, et 5<sup>a</sup> 80<sup>c</sup> de pâtures, d'un revenu cadastral de 16 fr.

Il y a quelques sources qui pourraient facilement alimenter un lavoir et un abreuvoir publics.



Budget : recettes ordinaires 820 fr. ; dépenses ordinaires 811 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

Le sol de Beauvoisin est semé de débris qui attestent son antique origine. Dans un climat appelé le *Meix du Bas*, on a recueilli, du 25 août 1829 au 1<sup>er</sup> juillet 1831, deux médailles d'argent, dont une avec la représentation du *Modius*, et une autre médaille d'argent, à l'effigie de l'empereur Philippe avec la colonne. A peu de distance du château, on reconnaît, sur les bords d'un ravin, une couche épaisse de tuileaux à rebords. Des fouilles dirigées avec intelligence sur ce point, amèneraient sans doute des découvertes importantes.

Il y avait autrefois, sur la rive gauche du Doubs, sur le territoire de Beauvoisin, un port heureusement situé, d'où partaient des bateaux chargés de bois, de charbon, etc., ramenant d'autres marchandises. C'est probablement cette circonstance qui aura inspiré à quelques historiens la pensée de placer au Petit-Noir le fameux *Portus Abucinus* mentionné par les anciens géographes. Le père Dunod prétendait même qu'en cet endroit le Doubs était traversé par une immense muraille, à laquelle étaient attachés des anneaux pour amarrer les bateaux, et que les châteaux de Neublans et de Beauvoisin ont été construits avec les débris de ce mur, dont les traces étaient encore visibles, selon lui, en 1709. Il faut que le père Dunod, pour avoir avancé ce fait, ait été victime d'une mystification.

Seigneurie : Beauvoisin était enclavé dans le marquisat de Chaussin et fut du nombre des villages affranchis en 1260, par Simonin, sire de la Marche. En 1265, ce seigneur le reprenait en fief de Jean de Chalon, dit l'Antique.

La justice haute, moyenne et basse y était exercée par les officiers de la justice de Chaussin. Une famille, qui avait reçu en fief héréditaire les mairie et sergenterie du lieu, prit le nom de Beauvoisin. Jean de Beauvoisin vivait en 1516. Le 8 juillet de la même année, Mahaut, dame de Chaussin, fit don à Cécile, épouse de ce vassal, pour la récompenser des services qu'elle en avait reçus, du meix de Beauvoisin, pour elle, pour son mari et pour leurs hoirs, en héritage perpétuel. Cette donation comprenait tout le territoire qui compose aujourd'hui le village. Cette terre passa, à titre de succession, à la maison de Berbisol, puis, du 1<sup>er</sup> avril 1663 au 16 novembre 1698, à M<sup>elle</sup> Rose-Simon Roux, héritière médiante de Pierre Berbisot et épouse de M. Pierre-Ange de Marillac. Après la mort de cette dame, ses successeurs vendirent la seigneurie à M. de Saint-Paul. M<sup>elle</sup> de Saint-Paul épousa M. le chevalier Martel, qui habite actuellement Versailles, et lui porta en dot le vaste domaine de Beauvoisin.

Château : Au nord-ouest du village, sur un rocher à pic dont le Doubs baigne les pieds, s'élevait un vaste et somptueux château-fort qui pourrait bien avoir succédé à des fortifications romaines. A partir du port, on montait en suivant un boulevard garni d'arbres jusqu'à l'esplanade. De larges fossés, sur lesquels était jeté un pont-levis, défendait l'entrée de la forteresse. De ces constructions, il ne reste qu'un emplacement jonché de briques, les traces des fossés et une vaste motte, d'où le regard plonge sur un magnifique panorama.

La position de ce château était préférable, sous tous les rapports, à celle du château de Neublans, pourtant si vantée. Commencé par Jean de Beauvoisin au XIV<sup>e</sup> siècle, augmenté par la famille Berbisot, ce castel n'a été détruit qu'au moment de la révolution de 1789.

Fête patronale : Beauvoisin a pour patron saint Victor, dont on célèbre la fête le 30 septembre.